



Maison des Associations  
77 rue nationale 69420 CONDRIEU  
www.gjlc.fr  
assoc.jlc@orange.fr  
04 74 59 56 47  
SIRET : 77968466100019

## INSCRIPTION ADULTE 2024 - 2025

Fiche interactive : vous pouvez la compléter directement sur votre ordinateur et l'imprimer

Activité :	Numéro d'adhérent :		
Animateur :			
Cours	Individuel	Collectif	
Jour :	Horaire :	Durée :	

Nom	
Prénom	
Date de naissance	
Adresse	
Code postal	
Ville	
Téléphone portable	
Téléphone fixe	
Téléphone professionnel	
Mail	
AUTORISATION DE PRISE DE VUE ET DIFFUSION	Oui Non
ACCEPTERIEZ-VOUS D'ÊTRE BÉNÉVOLE LORS DE NOS MANIFESTIONS ?	Oui Non

Cadre réservé à l'AJLC	Adhésion	Activité
Montant		
Mode de règlement		
Références de règlement		

Votre responsabilité civile (organisme et n° du contrat) :

Nota : votre responsabilité civile couvre les dommages causés à autrui ; nous attirons votre attention sur l'utilité d'avoir une assurance personnelle couvrant les dommages pouvant survenir à vos objets personnels. L'assurance de l'AJLC ne couvre pas les dégâts survenus aux objets personnels, lunettes, vêtements, instruments de musique, etc.

Le règlement des activités est exigible en totalité à l'inscription et dû pour la saison complète (totalité des chèques d'avance datés du jour de l'inscription). Encaissement échelonné sur demande. L'inscription n'est effective et valable qu'après remise de la fiche d'inscription au bureau avec le règlement (adhésion et activité)

Absences et arrêt en cours d'année : l'absence à des cours, quelle qu'en soit la raison, ne donne pas lieu à remboursement sauf pour les motifs suivants et sur présentation de justificatifs officiels : mutation, perte d'emploi, maladie (si plus d'un mois d'arrêt maladie) ou certificat médical indiquant une contre-indication pour l'activité concernée..

Mention «lu et approuvé», date et signature